



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

AVIS PUBLIC
DATES DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2018

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Me Stéphanie Parent, greffière, de la susdite Ville, que lors de la séance ordinaire du 12 décembre 2017, le Conseil municipal a adopté, par sa résolution numéro 348-12-17, le calendrier des séances du Conseil municipal pour l'année 2018.

Les séances ordinaires auront lieu, à la salle du Conseil municipal au 330, montée de l'Église, à 19 h 00, les 16 janvier, 13 février, 13 mars, 10 avril, 08 mai, 12 juin, 10 juillet, 14 août, 11 septembre, 13 novembre et 11 décembre.

Cette résolution peut être consultée aux bureaux administratifs de la Ville situés au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et 13 h à 17 h et le vendredi de 7 h 30 à 12 h et sur son site Internet à l'adresse suivante : st-colomban.qc.ca

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE VINGTIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DE L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT.

Me Stéphanie Parent
Greffière
sparent@st-colomban.qc.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Me Stéphanie Parent, greffière de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau de la Ville le 20 décembre 2017 et en publiant une copie dans le journal Le Nord édition du 20 décembre 2017.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce vingtième jour de décembre de l'an deux mille dix-sept.

Me Stéphanie Parent
Greffière
sparent@st-colomban.qc.ca